

Accessibilité & Handicap

Nos engagements pour une formation inclusive

RÉFÉRENTE HANDICAP

Céline Chevallier - Référente Handicap — Directrice pédagogique

✉ celine.c@counselling.fr

☎ 06 23 83 62 17 (WhatsApp & téléphone)

Réponse garantie sous 3 jours ouvrés — Échanges confidentiels

1. NOTRE ENGAGEMENT POUR TOUS LES APPRENANTS

L'École Virtuelle s'engage à rendre ses formations accessibles à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap (PSH), conformément à la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, et aux exigences du référentiel Qualiopi V9 (janvier 2024).

Notre approche repose sur trois principes : écoute individuelle de chaque situation, co-construction des adaptations avec l'apprenant, et orientation vers les ressources spécialisées si nécessaire.

2. ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS EN LIGNE (ASYNCHRONE)

90 % de nos formations sont réalisées en asynchrone via notre plateforme LMS, accessibles depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, avec une connexion internet.

▶ Ce qui est accessible à tous :

- Parcours 100 % en ligne, sans contrainte de déplacement.
- Accès illimité au contenu pendant 1 an — rythme entièrement personnalisable.
- Supports écrits téléchargeables couvrant jusqu'à 80 % du contenu vidéo.
- Quiz et exercices en ligne accessibles depuis tout navigateur.
- Suivi humain par votre formatrice référente via VISIO (ZOOM), WhatsApp et email.
- Sous-titrage disponible sur les contenus vidéo principaux.

▶ Adaptations possibles sur demande (co-construites avec vous) :

- Extension de la durée d'accès à la plateforme (au-delà de 1 an si justifié).
- Décomposition du parcours en étapes plus courtes.
- Fréquence de suivi VISIO augmentée (hebdomadaire si besoin).
- Supports au format alternatif (texte enrichi, fichier audio, taille de police augmentée).
- Aménagement du tiers-temps pour la soutenance de certification.
- Présence d'un interprète ou d'un aidant lors des séances en VISIO.
- Transmission du support de soutenance 7 jours avant l'évaluation.

▶ Points d'attention selon le type de handicap :

Personnes malentendantes

Les contenus audio et les appels téléphoniques sont difficilement utilisables de façon autonome.

Restent accessibles : visuels vidéo sous-titrés, supports écrits, quiz en ligne, VISIO avec chat écrit.

→ **Contactez notre référente handicap pour une adaptation personnalisée.**

Personnes malvoyantes

Les contenus visuels et les supports écrits standard peuvent nécessiter un accompagnement.

Restent accessibles : contenus audio, podcasts, visio téléphonique avec la formatrice.

→ **Nos supports peuvent être adaptés en coordination avec notre référente.**

3. ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS EN PRÉSENTIEL (PARIS 75008)

Pour les formations réalisées dans nos locaux (75 Bd Haussmann, 75008 Paris) ou chez le client, nous veillons à leur accessibilité physique.

- Locaux de 120 m² avec 2 salles de formation et bureaux d'entretien.
- Accès par métro : Ligne 8 – Saint-Augustin / Ligne 14 – Gare Saint-Lazare.
- Accessibilité PMR vérifiée — nous contacter pour confirmation avant toute venue.
- Possibilité de réaliser les entretiens et bilans intégralement en VISIO si nécessaire.

Si vous avez un doute sur l'accessibilité de nos locaux ou de nos modalités, contactez notre référente handicap AVANT de vous inscrire. Elle analysera avec vous la solution la mieux adaptée à votre situation.

4. NOTRE PROCÉDURE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT PSH

Toute personne souhaitant signaler une situation de handicap ou un besoin d'adaptation bénéficie d'un accompagnement personnalisé en 4 temps :

1	Contact avec la référente handicap Céline CHEVALLIER vous recontacte sous 3 jours ouvrés pour un premier échange confidentiel par téléphone ou VISIO.
2	Analyse des besoins Un entretien dédié permet d'identifier vos besoins spécifiques d'adaptation (pédagogie, rythme, technique, évaluation).
3	Plan d'adaptation personnalisé Co-construction et signature d'un plan d'adaptation formalisé, intégré à votre dossier pédagogique.
4	Suivi renforcé Points de suivi réguliers tout au long du parcours pour ajuster les adaptations si nécessaire.

5. DÉLAIS D'ACCÈS ET INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES PSH

Délai de réponse référente handicap	Sous 3 jours ouvrés après votre contact
Délai de mise en place des adaptations	Avant le démarrage du parcours (entre 5 et 14 jours selon la formation)
Délai d'accès standard	Accès à la plateforme dans les 14 jours suivant validation de l'inscription
Durée du parcours adaptée	Jusqu'à 18 mois si justifié par la situation de handicap (sur accord du financeur)
Aménagement de la certification	Tiers-temps, support visuel en amont, présence d'un aidant — sur demande écrite
Confidentialité garantie	Les informations relatives au handicap sont strictement confidentielles (RGPD)

6. CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE

L'École Virtuelle s'inscrit dans le cadre légal suivant :

- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Décret 2006-26 du 9 janvier 2006 sur le principe de non-discrimination et d'accessibilité à la formation.
- Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel : obligation de désigner un référent handicap.
- Référentiel Qualiopi V9 (janvier 2024) : indicateurs 1, 4, 6, 9, 10, 12, 19, 26 relatifs à l'accueil et l'accompagnement des PSH.
- Directive européenne EAA (European Accessibility Act) transposée en droit français en 2025 : accessibilité numérique des plateformes de formation.

7. NOS PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

En cas de besoin, nous orientons nos apprenants PSH vers les structures suivantes :

Structure	Rôle principal	Site web
Agefiph	Aides financières, accompagnement OF et PSH, centre de ressources	agefiph.fr
RHF Île-de-France	Appui aux OF pour l'accessibilité, formations référents handicap	idf.rhf-accessibilite.fr
Cap Emploi Paris (75)	Accompagnement insertion professionnelle PSH	capemploi.net
MDPH Paris (75)	RQTH, droits, aides, orientation ESAT	mdph75.fr
Mon Parcours Handicap	Démarches RQTH en ligne, simulation droits	monparcourshandicap.gouv.fr
France Travail	Financement formations PSH, AIF, accompagnement	francetravail.fr
L'ADAPT	Insertion sociale et professionnelle des PSH	ladapt.net
URAPEDA IDF	Interprétariat LSF, soutien sourds/malentendants	urapeda-idf.fr
L'Arpejeh	Accompagnement jeunes handicapés vers les études et l'emploi	arpejeh.com
Tremplin Handicap	Réseau entreprises / handicap	tremplinhandicap.fr
handicap.gouv.fr	Portail gouvernemental sur le handicap	handicap.gouv.fr

8. AMÉLIORATION CONTINUE DE NOTRE ACCESSIBILITÉ

L'École Virtuelle s'engage dans une démarche d'amélioration continue de son accessibilité, en partenariat avec la RHF Île-de-France :

- Bilan annuel des situations PSH accueillies et des adaptations mises en place.
- Mise à jour semestrielle de ce document (prochaine révision : janvier 2027).
- Formation régulière de la référente handicap aux évolutions réglementaires et pédagogiques.
- Veille trimestrielle sur les innovations en accessibilité numérique et pédagogique.

Ce document est disponible en téléchargement sur notre site lecolevirtuelle.com — rubrique Accessibilité. Pour toute demande d'adaptation du présent document (format, police, contraste), contactez : celine.c@counselling.fr

Référente Handicap

Céline CHEVALLIER

celine.c@counselling.fr

06 23 83 62 17 (WhatsApp & tél.)

L'École Virtuelle

75 Bd Haussmann — 75008 Paris

informations@lecolevirtuelle.com

02 52 35 20 74

SIRET : 820 686 848 00020 — N°DA : 11 75 60730 75 — Certifié Qualiopi — lecolevirtuelle.com